

Décision

Générale

colonial

Décision n° 127 du 6 Février 1943.

n° 127

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 février 1943

Numéro JO
n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro
15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Lieutenant NEYRAND Rober, de l'Infanterie Coloniale, est placé dans la position Hors Cadres pour compter du 1er Février 1943. Le Lieutenant NEYRAND prendra les fonctions de Chef du Cabinet Militaire et Secrétariat Permanent de la Défense Nationale et d'Adjoint au Commandant de la Milice indigène.